



OBJET

ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS  
Tarification 2015

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le dix décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le 3/12/2014.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHEN Patrick, WAMBECQ Edith, DETRE Marc, Marie-Paule HALFMAERTIN, BRENOT Georges, BERNARD Marie-Françoise, LARZUL Jérôme, MURTEIRA José, L'HOMME Anne-Sophie, VANNESTE Eric, BAHUAUX Isabelle, VANHALST François, DOVERGNE Jean-François, DOVERGNE Marie-Anne, VAN-LIEUWEN Sonia, BOUCHEZ Delphine, HALLAERT Christophe, DEGOBERT Paulette, ADYNS Guy, DELATTRE Réjane, Xavier CIMETIERE

Procurations :

Henri-Pierre LEMAN qui donne procuration à Réjane DELATTRE

Sylvie BALSACK qui donne procuration à Guy ADYNS

BOUREZ Delphine qui donne procuration à Marie-Françoise BERNARD [ est arrivée lors de l'examen de la question « 4 – subventions complémentaires » ]

Absent(e)s excusé(e)s :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne



Monsieur le Maire demande aux Conseillers de fixer la participation financière des familles dont les enfants fréquenteront les accueils collectifs de mineurs organisés en 2015.

Considérant les charges de fonctionnement de cet accueil, le Conseil Municipal fixe les tarifs suivants par famille :

Détermination du calcul du quotient familial: total des revenus 2013 avant déductions et abattements divisé par le nombre de parts.

CENTRE DE LOISIRS Sans repas	Garderie 1 heure	TOUFFLERSOIS		EXTERIEURS	
		Journée	Après midi	Journée	Après midi
Jusqu'à 5 071€	0,80 €	4,63 €	2,49 €	16,00 €	8,65 €
De 5 072€ à 10 142€	1,00 €	5,93 €	3,19 €	16,00 €	8,65 €
De 10 143€ à 15 213€	1,20 €	7,25 €	3,90 €	16,00 €	8,65 €
De 15 214€ à 20 284€	1,35 €	8,55 €	4,60 €	18,00 €	9,70 €
A partir de 20 285€	1,50 €	9,89 €	5,33 €	20,00 €	10,77 €

MERCREDI RECREATIF sans repas	Garderie 1 heure	TOUFFLERSOIS	EXTERIEURS
		mercredi après midi	mercredi après midi
Jusqu'à 5 071€	0,80 €	2,14 €	7,35 €
De 5 072€ à 10 142€	1,00 €	2,74 €	7,35 €
De 10 143€ à 15 213€	1,20 €	3,35 €	7,35 €
De 15 214€ à 20 284€	1,35 €	3,95 €	8,30 €
A partir de 20 285€	1,50 €	4,56 €	9,23 €

Le tarif le plus élevé s'applique dans le cas de non présentation de la feuille d'impôts.  
Adopté par 19 VOIX POUR – 6 ABSTENTIONS [membres du Groupe ACTION MUNICIPALE]  
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Alain GONCE




